



## Médiévales

Langues, Textes, Histoire

71 | automne 2016

Conflits et concurrence de normes

---

### Éric BOUSMAR, Alain MARCHANDISSE, Christophe MASSON et Bertrand SCHNERB éd., *La Bâtardise et l'exercice du pouvoir en Europe du XIII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle*

Revue du Nord, hors-série « Histoire », n° 31, Villeneuve d'Ascq, Université Lille 3, 2015, 509 p.

Marie-Lise Fieyre

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/medievales/7944>

DOI : 10.4000/medievales.7944

ISSN : 1777-5892

#### Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

#### Édition imprimée

Date de publication : 20 novembre 2016

Pagination : 186-188

ISBN : 978-2-84292-565-9

ISSN : 0751-2708

#### Référence électronique

Marie-Lise Fieyre, « Éric BOUSMAR, Alain MARCHANDISSE, Christophe MASSON et Bertrand SCHNERB éd., *La Bâtardise et l'exercice du pouvoir en Europe du XIII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle* », *Médiévales* [En ligne], 71 | automne 2016, mis en ligne le 29 novembre 2016, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/medievales/7944> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/medievales.7944>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

Éric BOUSMAR, Alain MARCHANDISSE,  
Christophe MASSON et Bertrand  
SCHNERB éd., *La Bâtardise et l'exercice  
du pouvoir en Europe du XIII<sup>e</sup> au début  
du XIV<sup>e</sup> siècle*

Revue du Nord, hors-série « Histoire », n° 31, Villeneuve d'Ascq,  
Université Lille 3, 2015, 509 p.

Marie-Lise Fieyre

---

## RÉFÉRENCE

Éric BOUSMAR, Alain MARCHANDISSE, Christophe MASSON et Bertrand SCHNERB éd.,  
*La Bâtardise et l'exercice du pouvoir en Europe du XIII<sup>e</sup> au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, *Revue du Nord*,  
hors-série « Histoire », n° 31, Villeneuve d'Ascq, Université Lille 3, 2015, 509 p.

- 1 Cet ouvrage regroupe les actes d'un colloque international qui s'est déroulé à Liège les 16 et 17 octobre 2008. Il propose de revenir sur un thème – la bâtardise – en partant de l'article fondateur de Mikhaël Harsgor<sup>1</sup>. Ces actes se présentent comme le premier travail collectif réalisé sur le sujet, en choisissant une approche politique du phénomène et en l'associant à « l'exercice du pouvoir ». La réflexion s'élabore autour d'une approche comparative à l'échelle européenne, entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Elle élargit donc le champ d'études initié par M. Harsgor, qui limitait son propos au royaume de France au XV<sup>e</sup> siècle.
- 2 Les dix-neuf communications sont regroupées par espaces géographiques. Sont ainsi pris en considération les espaces bourguignons et les actuels Pays-Bas, le royaume de France, les îles Britanniques, le nord de la péninsule Italienne et la Navarre. L'approche

scientifique régionale permet de varier les angles d'analyse. Les parcours individuels mettent en évidence les exemples précis de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai et fils de Jean sans Peur (Monique Maillard-Luypaert), de Corneille, bâtard de Philippe le Bon (Alain Marchandisse), ou encore de Jean, bâtard d'Orléans et comte de Dunois (Philippe Contamine). Ils soulignent le positionnement d'un personnage au sein d'un groupe et des réseaux dans lesquels il évolue. Les communications considérant plusieurs cas d'enfants naturels d'une même famille complètent les exemples de parcours individuels. Les maisons princières de Bourgogne (Bertrand Schnerb), de Luxembourg (Céline Berry), d'Armagnac (Emmanuel Johans) ou de Savoie (Luisa Clotilde Gentile) attirent l'attention sur la nécessaire fidélité des enfants naturels, reconnus par leur géniteur, vis-à-vis de leur famille paternelle, car leur carrière en dépend en grande partie. Le lien agnatique est un pivot social pour les illégitimes nobles et ce, jusqu'à occulter la relation mère-enfant. Si la fidélité due par les bâtards envers leur père est généralement constatée, celle à l'égard des membres de la fratrie est moins systématique, d'autant plus après le décès du géniteur. Les approches micro-historiques et biographiques éclairent l'importance du dévouement des enfants naturels. Elles attirent également l'attention sur les tensions s'insinuant parfois dans le rapport entre cette loyauté attendue envers le groupe familial et les ambitions personnelles des bâtards, les rivalités intra-générationnelles, les différences de carrières et les variables qui les fondent.

- 3 Les comparaisons sont possibles entre les bâtards de la haute aristocratie et les enfants naturels issus d'une noblesse plus modeste en considérant une zone géographique particulière. Les cas des bâtards dans les duchés de Brabant (Godfried Croenen), en Bretagne (Michel Nassiet), en Lorraine (Christophe Rivière) ou en Navarre (María Narbona Cárceles) soulignent les liens tissés entre la famille régnante et la noblesse locale par le biais des enfants naturels. Les alliances matrimoniales permettent de renforcer l'ancrage foncier de l'aristocratie et de fidéliser la noblesse sous son autorité. En retour, la cour princière offre un débouché pour les carrières des fils illégitimes de cette même élite régionale. La prise en compte d'un espace déterminé fait également ressortir les disparités entre les zones géographiques. S'il existe des pratiques relativement semblables en Occident à la fin du Moyen Âge, des exceptions demeurent. À titre d'exemple, les droits des enfants nés hors mariage sont beaucoup plus limités en Angleterre (Michael Hicks). À l'inverse, les bâtards d'Este détiennent un pouvoir inédit dans le duché de Ferrare aux *xv<sup>e</sup>* et *xvi<sup>e</sup>* siècles (Giovanni Ricci). L'hypothèse élaborée par Michael Harsgor pour le royaume de France quant à l'essor des bâtards nobles au *xv<sup>e</sup>* siècle mérite donc d'être réévaluée d'un point de vue chronologique à l'échelle de l'Occident, comme le démontre le cas probant des îles Britanniques (Alexander Grant et Michael Hicks). D'autres communications soulignent également des particularités sociales. Le statut des enfants naturels évolue en fonction du rang du père, de son état (clerc ou laïc), de la conjoncture et des « fenêtres d'opportunités » (Éric Bousmar, p. 479). Toutefois, les groupes considérés appartiennent à l'aristocratie régionale et leurs membres illégitimes bénéficient d'un accès plus aisé aux diverses formes de pouvoir. L'exemple de parcours le plus modeste est celui de Denis de Pacy, clerc à la chambre des comptes de Lille dans la première moitié du *xv<sup>e</sup>* siècle (Jean-Baptiste Santamaria). Ce cas, intéressant à plus d'un titre, représente un contre-exemple de l'essor des bâtards en insistant sur la fragilité de leur statut.

- 4 L'attention portée au groupe social dominant est, quant à elle, révélatrice de la masse documentaire disponible pour étudier la bâtardise. Les enfants naturels ayant laissé des traces dans les sources sont, majoritairement, nobles ou gravitent dans les cercles de la noblesse. À l'instar de Michael Harsgor, les communications, ici rassemblées, exploitent des sources très variées qui ne concernent pas spécifiquement les bâtards : testaments, titres fonciers ou matrimoniaux, chroniques, etc. En revanche, les lettres de légitimation (Alice Duda) sont les témoins privilégiés des enjeux liés à la bâtardise. L'annulation de leur *macula* reste l'horizon d'attente des enfants naturels, mais le fait de légitimer montre que la bâtardise est un outil au pouvoir des princes.
- 5 Une naissance naturelle peut être compensée par les arts alors utilisés comme des moyens de reconnaissance symbolique et sociale. C'est notamment le cas pour le couple formé par Louis, bâtard de Bourbon, et Jeanne, bâtarde de France (Claire Dechamps), ou encore à travers le mécénat des bâtards des maisons de Bourgogne et d'Este (Simona Slanicka). Les enfants nés hors mariage se rattachent à un lignage par l'utilisation des figures ou des symboles familiaux. Ils affirment également leur rang par le mécénat. De tels supports leur permettent d'affirmer une appartenance à un milieu, leurs ambitions sociales ou politiques. La bâtardise peut alors être à l'origine d'un « *stigma management* » (S. Slanicka, p. 463) : une nécessité de prouver une position sociale et compenser une naissance illégitime. Les brisures héraldiques, qui apparaissent sur les armoiries des enfants naturels, ont longtemps été considérées comme stigmatisantes. Elles font ici l'objet d'une relecture où l'emblématique est utilisée comme marque honorifique par les enfants naturels et devient un « outil de pouvoir » (Laurent Hablot).
- 6 L'ouvrage est pensé comme la relecture d'un « âge d'or » des bâtards nobles à la fin du Moyen Âge défendu dans l'article de Michael Harsgor. Il remplit pleinement son rôle. Les communications affinent et nuancent les observations faites en 1975. Un lien est notamment proposé entre l'essor des bâtards nobles à la fin du Moyen Âge et la construction des États souverains princiers (Christophe Rivière et Emmanuel Johans). Si l'association entre bâtardise et pouvoir exclut *de facto* l'observation d'enfants naturels nés hors des cercles du pouvoir politique, elle ouvre de nouveaux champs de recherche par la variété des thèmes abordés. Ce livre, fort de 509 pages et de dix-neuf contributions, aurait gagné à contenir une bibliographie générale en raison de l'originalité de ce thème en histoire. Malgré cette dernière réserve, ces actes constituent assurément un ouvrage essentiel qui propose une analyse nécessaire et éclaire sous un jour nouveau un sujet resté longtemps marginal. Les réflexions développées dans ce volume précurseur gagneront à être prolongées par les travaux produits sur la question depuis ce colloque<sup>2</sup>.

---

## NOTES

1. M. HARSGOR, « L'essor des bâtards nobles au XV<sup>e</sup> siècle », *Revue historique*, 514 (1975), p. 319-354.

2. Voir notamment S. STEINBERG, *Une tâche au front. La bâtardise aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, à paraître (2016), et C. AVIGNON (dir.), *Filiation illégitime et bâtardise dans les sociétés médiévale et moderne*, Rennes, à paraître (2016).